

# ASSOCIATION GRADIGNANAISE DE RANDONNÉE PEDESTRE

## **Procès verbal de l'assemblée générale du 11 janvier 2020**

Pour cette assemblée générale 75 adhérents étaient présents, 18 étaient représentés. Le Quorum est atteint.

► Le président Francis JUNQUA présente ses vœux puis le rapport moral et d'activités. Il signale que l'AGRP va fêter ses 30 ans à la fin de l'année.

⇒ Il indique qu'il y a 73 femmes et 36 hommes dans l'association. L'âge moyen est de 66 ans

2 personnes de 40 à 49ans                      4 personnes de 50 à 59ans

57 personnes de 60 à 69 ans -                      44 personnes de 70 à 79 ans                      2 personnes de 80 à 89 ans

- Francis JUNQUA récapitule les différentes activités et sorties effectuées en 2019 :

- soirée loto en février
- Séjour en Bretagne du 28/05/2019 au 02/06/2019
- Sortie de fin de saison en Charente le 30/06/2019

**Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.**

► La trésorière Éliette CANAL présente le rapport financier

**Le rapport financier est approuvé à mainlevée et à l'unanimité moins une abstention**

⇒ Le Président Francis JUNQUA indique que l'association fêtera ses 30 ans le 13 décembre 2020 à la salle de la Tannerie

⇒ La trésorière Éliette CANAL présente le budget prévisionnel,

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins une abstention**

⇒ Jean- Paul LEBERT parle de la préparation à la randonnée (physique, habillement, sac à dos, sécurité protection...)

⇒ Francis JUNQUA précise qu'il y a des séjours organisés par le Comité Départemental auprès duquel les adhérents peuvent s'inscrire à titre individuel

⇒ Francis JUNQUA présente les membres du Conseil d'Administration, les animateurs et explique les modalités du vote du conseil d'administration. Celui-ci se réunira le lundi 20 janvier 2020 pour élire les membres du bureau.

⇒

⇒ Mme JARDRY conseillère déléguée aux sports à la mairie de Gradignan vient présenter ses vœux et félicite l'association pour le nombre important de personnes présentes à cette assemblée générale

⇒ Question diverse : il est précisé qu'un randonneur doit terminer la randonnée

⇒ Bernard MARTELETTI, responsable du site, indique le nouveau code d'accès aux pages protégées

Nous procédons au vote pour le renouvellement du conseil d'administration

Résultat du scrutin :

- |                      |                                     |
|----------------------|-------------------------------------|
| ➤ Patrick ARNAUD     | 71 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Eliette CANAL      | 93 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Yves FOURNET       | 93 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Serge GIACCOBI     | 92 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Yves GRANGER       | 89 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Hélène GUINAUD     | 82 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Francis JUNQUA     | 73 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Jean-Paul LEBERT   | 87 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Bernard MARTELETTI | 93 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |
| ➤ Martine PEDEZERT   | 86 voix sur 93 votants : <b>élu</b> |

Le conseil d'administration de l'association est donc constitué de ces dix personnes à compter de ce jour.

⇒ Dominique TEULIÈRE présente un diaporama et un film monté par Gilles TROLLIET sur le loto et le séjour en Bretagne.

**L'assemblée générale se termine par un moment de convivialité autour de la galette.**

## **ADDENDUM au Procès-verbal**

**Conformément aux statuts et en application des décisions du CA du 22 novembre 2019 le conseil d'administration s'est réuni au prieuré de Cayac le lundi 20 janvier 2020 à 17 heures pour constituer le bureau.**

Après vote à bulletin secret, le conseil d'administration a choisi comme bureau :

- PRÉSIDENT : Yves GRANGER
- VICE-PRÉSIDENT : Yves FOURNET
- SECRÉTAIRE : Martine PÉDEZERT
- SECRÉTAIRE ADJOINT et Gestionnaire-Modérateur du site internet : Bernard MARTELETTI
- TRÉSORIÈRE : Éliette CANAL
- TRÉSORIER ADJOINT : Jean-Paul LEBERT

Ces personnes ont un mandat à venir pour 3 ans

Le siège social de l'Association est établi à compter de ce jour

Chez Monsieur Yves GRANGER, 37 rue de Lange, 33170 Gradignan

**Le Président effectuera les démarches nécessaires pour la mise à jour des documents et actes administratifs.**